



**Non à la casse de la recherche publique
Non à la remise en cause du statut de titulaire
Pour le développement de la recherche publique
Pour l'obtention de crédits et d'emplois de titulaires**



LUTTONS TOUS ENSEMBLE

La recherche publique est en danger !

La précarisation accrue des emplois, les coupes budgétaires, la faiblesse des recrutements des jeunes scientifiques marquent la volonté de démantèlement des EPST et s'attaquent frontalement à ce qui a fait la qualité de la recherche publique française : sa capacité à développer, en cohérence et dans le cadre d'un dispositif national, des recherches sur l'ensemble du champ des disciplines scientifiques.

Ainsi :

- Les crédits de paiement ont baissé - en dix ans - de 11,9% (en euros courants) pour le CNRS et de 3,14% pour l'ensemble des EPST (hors LCPC) sans tenir compte des pertes de pouvoir d'achat ;
- Durant la même période, plus de 330 emplois - chercheurs et ITA - y ont été supprimés ;
- Sans oublier, les 550 suppressions d'emplois prévues en 2004.

Pour le Ministère, c'est le statut même de titulaire qui serait de trop ! Il entend utiliser les départs massifs en retraite des prochaines années pour précariser complètement la structure de l'emploi.

Dans l'Enseignement Supérieur, les crédits et les emplois stagnent malgré les immenses besoins d'amélioration des conditions d'études et de développement de la recherche universitaire.

L'avenir de l'INRP est en cause ; les EPIC sont victimes de la même politique avec, notamment, des coupes budgétaires massives.

L'amélioration des connaissances et leur transmission nécessitent continuité et cohérence des politiques nationales de recherche, indépendance et stabilité des institutions et des personnels de la recherche. C'est ce que garantissent les statuts des EPST, le statut de titulaire des personnels et les financements récurrents par l'Etat.

Tout cela doit être réaffirmé fortement !

A ce jour, la pétition « Sauvons la recherche » a recueilli plus de 51000 signatures ; cela montre certes l'inquiétude des personnels face à l'avenir de la recherche mais atteste surtout de leurs exigences !

La mobilisation du 29 janvier - plus de 20 000 manifestants sur toute la France - ainsi que les initiatives multiples prises localement ont été des premières réactions aux décisions du gouvernement.

L'action collective doit s'amplifier encore afin de le contraindre à renoncer définitivement à sa politique de casse de la recherche publique.

La Fédération CGT de l'Education, de la Recherche et de la Culture appelle l'ensemble des chercheurs, enseignants-chercheurs, ITA et IATOS à participer en très grand nombre aux actions nationales et locales prévues :

le 9 mars

grande journée d'action,

à l'occasion de la réunion des directeurs d'unités signataires de l'appel,

le 12 mars,

grève,

**à l'appel des Fédérations FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA-Education,
avec les personnels de l'Education et de la Recherche.**

Ensemble et déterminés, agissons pour :

- L'arrêt de la casse de la recherche publique,
- Le développement de la recherche publique et d'enseignement supérieur public,
- L'annulation des 550 suppressions d'emplois et la transformation des emplois de non-titulaires en emplois de titulaires,
- Des créations d'emplois de chercheurs, enseignants-chercheurs, personnels techniques et administratifs,
- L'augmentation du nombre et du niveau des allocations de recherche,
- Le versement des sommes dues aux organismes depuis 2002, et des moyens financiers immédiats permettant de rétablir le soutien de base des laboratoires à un niveau décent,
- Un collectif budgétaire pour satisfaire ces revendications.